

## 2. L'ÉPOQUE CONVENABLE

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **L'Enseignement Mathématique**

Band (Jahr): **22 (1976)**

Heft 1-2: **L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE**

PDF erstellt am: **12.05.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## 2. L'ÉPOQUE CONVENABLE

Les considérations du paragraphe précédent répondent aussi à la question « quand se place le premier enseignement déductif de la théorie des probabilités? » Il est clair en effet qu'il doit se situer au niveau secondaire. Il est non moins clair qu'il est d'un degré d'abstraction tel que seuls des élèves déjà formés peuvent l'aborder. Il faut donc le placer aux environs des classes 11 et 12 de l'enseignement général (élèves de 16 à 18 ans). Il y aurait pourtant intérêt à le placer plus tôt: en effet, si ses premières notions font l'objet d'un enseignement au stade *A* dès l'école primaire (ou les toutes premières années du secondaire), il faut alors s'attendre que les enseignants des branches utilisatrices (notamment la biologie) s'en servent librement avec les élèves de 13-14 ans et plus; il va donc se former, de ce fait, un « tas » passablement informe de notions et d'applications, tas qu'il importe d'organiser et de rationaliser sans trop attendre.

Une solution possible est de commencer, dès la classe de 15-16 ans, une systématisation de la statistique descriptive en termes tels que son transfert à la théorie des probabilités soit immédiat et cohérent: ceci nécessite l'introduction — qui, à ce niveau, ne peut être que bénéfique — de définitions et de méthodes « intrinsèques »; le seul problème que cela pose est d'ordre didactique: un tel enseignement a pour but de préparer l'avenir, et on peut donc craindre qu'il ne soit que faiblement motivé, puisque les seules applications possibles à *ce moment-là* ont déjà été rencontrées sous une forme plus élémentaire.

## 3. ESQUISSE D'UN CONTENU

a. Le contenu du premier enseignement déductif des probabilités est déterminé par son but: faire connaître aux élèves la structure de *théorie physique* de la théorie des probabilités, en mettant l'accent à la fois sur les situations envisagées (situations aléatoires) et sur les moyens formels (hypothético-déductifs) mis en œuvre pour les analyser. Il faut donc remarquer que si cet enseignement était uniquement formel, s'il sacrifiait « les situations » à leur analyse mathématique, il manquerait totalement son but. C'est là, peut-être, la raison de l'opposition que certains marquent à son égard: s'ils confondent « déductif » avec « purement formel », cette opposition se comprend; et peut-être y a-t-il en effet des exemples de cette